

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Commissariat à la Sécurité
Alimentaire (CSA)

Projet de Mobilisation des Initiatives
en matière de Sécurité Alimentaire
au Mali (PROMISAM)



REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple – Un But – Une Foi

REGION DE MOPTI
Cercle de Bandiagara
Commune rurale de Dandoli

PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE RURALE DE DANDOLI

2006- 2010

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



Novembre 2006

PREMIERE PARTIE

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

•Depuis des décennies notre pays connaît une crise alimentaire. Elle est caractérisée par la sécheresse la mauvaise répartition des pluies dans l'espace et le ravage des cultures par des déprédateurs. Cette situation remonte de 1973. De cette date à maintenant, les populations souffrent d'insuffisance alimentaire liée à des causes citées ci-dessus. En plus de ces raisons que connaît tout le Mali, le plateau Dogon, c'est à dire, le cercle de Bandiagara est défavorisé par la nature. Seulement 9% de la superficie du cercle sont cultivables. La commune de Dandoli est défavorisée comme toutes les communes du cercle a vu la nécessité d'élaborer ce plan de sécurité alimentaire pour mieux orienter ses actions dans le domaine.

Objectifs de l'exercice : Chercher des voix et moyens pour contribuer à assurer la sécurité alimentaire dans la commune et donner une vision claire de sécurité alimentaire de la commune aux différents intervenants.

II. METHODOLOGIE

Principales séquences	Participants	Date	Durée
1. Formation des acteurs	Maires, les sous Préfets, secrétaires généraux, services techniques, chambre d'agriculture, représentant des commerçants, le syndicat des transporteurs, le CCC	25-26/09/06	2 jours
2. Information des communautés	Maire, secrétaire général, Sous Préfet, leaders communautaires, Organisations de la société civile		1 jour
3. Adoption du conseil pour le démarrage du processus	Elus communaux		1 jour
4. Etablissement de la situation de référence	Elus et CCC	-	-
5. Atelier de formation pour les modérateurs sur l'utilisation du guide méthodologique	CCC services techniques		2 jours
6. Formation des animateurs villageois	Animateurs villageois		2 jours
7. Collecte des données sur le terrain	Animateurs villageois et modérateurs	-	-
8. Synthèse des résultats du diagnostic	Sous, Préfet, CCC, Services techniques, animateurs villageois		2 jours
9. Organisation et animation de rencontre de synthèse communale	Elus, services techniques, leaders communautaires		2 jours
10. Formation des modérateurs et partenaires d'appui à l'étape planification	CCC et services techniques		1 jour

11.Organisation et modération des journées de planification	Modérateur		1 jr
12.Rédaction projet de PSA	Secrétaire général, CCC	-	1 jr
13.Restitution du projet de PSA auprès des communautés et élus	Elus, communauté		1 jour
14.Finalisation document PSA	CCC	-	3 jrs
15.Adoption du document PSA par les élus	Elus		1 jour

III. APERCU SUR LA COMMUNE

La commune de Dandoli fait partie des nouvelles créations nées de l'avènement de la décentralisation en 1996 en même temps que les 21 communes du cercle de Bandiagara. Elle fut commune grâce au regroupement volontaire de la population.

La commune de Dandoli se trouve dans la région de Mopti et dans le cercle de Bandiagara.

Située dans l'ex-arrondissement Central de Bandiagara, elle compte 14 villages officiels et 3 hameaux. Elle est limitée à l'Est par les communes de Sangha et de Pélou, à l'Ouest par la commune rurale de Doucombo et la commune urbaine de Bandiagara, au Nord par la commune de Soroly et au Sud par la commune rurale de Dourou.

La commune est dirigée par un conseil de 11 membres dont deux femmes. Elle est organisée autour d'un bureau communal composé du maire et ses 3 adjoints, d'une commission des finances (4 conseillers), d'une commission de voirie et cadre de vie (4 conseillers), d'une commission d'Etat civil (4 conseillers), d'une commission sports, arts et culture (4 conseillers), d'une commission domaniale et foncière (4 conseillers). Un Secrétaire Général et un régisseur composent les employés de la commune.

Les décisions sont prises par délibération au cours des sessions ordinaires et extraordinaires auxquelles sont convoquées tous les conseillers.

III. SITUATION DE REFERENCE

1.1.1. Caractéristiques physiques

La commune de Dandoli a une superficie qui n'est pas encore déterminée avec précision. Le relief est accidenté et dominé par des collines encastrant quelques plaines de grès nichées dans des vallons sablonneux.

1.1.2. Climat et végétation

Le climat, soudano-sahélien, connaît une tendance sahélienne depuis la grande sécheresse des années 1990. À titre indicatif, même si la commune ne dispose pas de relevés pluviométriques statistiquement traités, la moyenne annuelle pluviométrique de la station centrale de Bandiagara située à quelques dix kilomètres du chef lieu de la commune est de 512 mm. Deux saisons régissent la vie de la commune: une pluvieuse de trois mois de juillet à septembre, la deuxième sèche et plus longue de 9 mois va d'octobre à juin. Les vents dominants sont : l'Harmattan et la mousson.

Aucune donnée n'existe sur les superficies des différents types de sols. La végétation est composée majoritairement d'arbres sahéliens qui parsèment les vallons et les failles des collines. Sur le plan hydrographique, la commune est traversée par deux cours d'eau temporaires dont les longueurs ne sont pas connues non plus.

1.1.3. Ressources forestières (flore)

Malgré l'inexistence de forêt dans la commune, les populations et le conseil communal avec l'appui du Molibèmo, sont organisées pour mener des actions de gestion des ressources en protégeant des espaces (dites « zones mises en défens ») avec des tentatives de règlements des coupes de bois, la construction de cordons pierreux pour lutter contre l'érosion hydrique et éolienne, et la plantation d'arbres. C'est ainsi que l'on constate dans les villages des poches de régénération de combretum, espèce de peuplement de la commune.

1.1.4. Ressources fauniques (animaux sauvages)

La commune est très pauvre en faune, les espèces rarement rencontrées étant: les écureuils, les lièvres, les rats, les renards, les porcs-épics, les serpents. Il faut noter la présence de caïmans à Kolountanga ,Sibi-Sibi, Sokolo, Golougou et à Lougourougoumo. Il y a aussi les damans de rocher, les autres espèces ont quant à elles disparu depuis près de trente ans.

1.1.5. Gestion des ressources naturelles

La commune ne dispose pas de véritable politique en matière de gestion des ressources naturelles, il se trouve que sous les action de l'Homme, des animaux, de l'eau, et du vent, les ressources sont dans un état sérieusement dégradé.

1.2. Les ressources en eau

La commune de Dandoli n'a pas de cours d'eau permanent. Cependant, il existe 3 cours d'eau temporaires dont le plus important passe par Guinéyaléma, Lougourougoumo, Golougou, Dandoli, Pouroli, Sinkarma et Tognon. 3 hameaux de culture sont situés sur son cours. Il s'agit de Doumbogou, Dagabizè et Erémé.

Le deuxième cours d'eau temporaire passe de Wolo-Wolo, Kolountanga, Djoubairou, et Sibi-Sibi.

Un troisième passe par Sassadi et Sokolo. Sur les 14 villages que compte la commune, seul le village de Wendéguélé n'est pas sur un cours d'eau à cause de sa situation élevée sur un plateau où ruissellent des eaux de pluies. Une petite mare temporaire existe à Dandoli où les animaux de plusieurs villages s'abreuvent y compris ceux d'autres communes voisines.

1.2.1. Les points d'eau potable

La commune compte 17 puits et 15 forages équipés de pompes reparti dans les 14 villages comme suit :

Villages	Puits	Pompes / Forages
Dandoli	2	2
Djoubairou	1	1
Gologou	0	1
Guinéyaléma	1	1
Kolountaga	0	1
Lougourougoumo	1	0
Pouroli	1	1

Sassadi	1	0
Sibi-Sibi	2	2
Sinkarma	2	1
Sokolo	1	1
Tognon	2	1
Wendéguélé	2	1
Wolo-Wolo	0	1

1.2.2. Les barrages / retenues d'eau

Dans la commune, il y a 22 barrages construits à la fin de 2004. En 2005, 2 autres sont en cours de construction dont 1 totalement achevé.

Villages	Nombre	Etat
Djoubairou	3	2 bons et 1 mauvais
Golougou	1	Bon
Guineyaléma	2	Bon
Kolountanga	2	Bon
Lougourougoumo	1	Nouveau
Pouroli	1	Mauvais
Sassadi	2	Passable
Sibi-Sibi	3	2 bons (oignon)et 1 passable (riz)
Sinkarma	1	Mauvais
Sokolo	2	1 passable et 1 mauvais
Tognon	1	En pont
Wendéguélé	2	Passable
Wolo-Wolo	1	Bon

Source : dossier inventaire du PRBP

1.2. Caractéristiques démographiques et sociales

1.2.1. Population

La population totale issue du recensement de 2002 (RACE) fait état de 4 781 habitants répartis comme suit : 2 295 hommes et 2 486 femmes. Une classification par catégorie et par âge n'existe pas encore (type pyramide des âges). En 2004, la commune a organisé un recensement à caractère purement fiscal. Il a montré une augmentation de 1 438 habitants dont 447 femmes et 691 hommes. Le nombre total d'enfants est de 1639 tous sexes confondus. La population est essentiellement composée de membres de l'ethnie dogon avec quelques peulhs, pasteurs.

1.2.2. Caractéristiques socio-économiques et culturelles

La commune de Dandoli ne dispose d'aucune infrastructure sanitaire ni d'aucune autre forme de soins médicaux modernes. Tous les villages de la commune sans exception font partie de l'aire de santé du CSCOM de Bandiagara situé à 23 km de certains villages.

Les populations boivent l'eau des puits, des pompes et des puisards. Il est vrai qu'il existe des puits et/ou des pompes dans tous les villages, mais la population boit encore de l'eau qui

n'est pas potable car il y a des difficultés d'accès à l'eau potable à certaines période de l'année. Les maladies les plus connues dans la zone sont: le paludisme, la diarrhée, les maux de ventre, les rhumatismes, le mal de dos, de prostate, la malnutrition, la toux.

1.2.3. Education – formation

Il existe 5 écoles de premier cycle uniquement pour toute la commune dont 1 à Lougourougoumo avec 6 classes et 4 enseignants, 1 à Dandoli avec 3 classes et 2 enseignants, 1 à Tognon avec 3 classes et 1 enseignant, 1 à Sokolo avec 3 classes et 2 enseignants et 1 à Sibi-Sibi avec 3 classes et 3 enseignants. Il existe aussi une medersa non formalisée à Tognon ainsi que deux centres d'alphabétisation : 1 à Sinkarma et l'autre à Dandoli et 1 Centre d'Éducation pour le Développement (CED) à Wendéguélé et 1 à Djoubairou.

Le personnel enseignant n'est pas suffisant et certains n'ont pas la qualification requise pour enseigner.

1.2.4. Arts et culture

Dans les villages, il existe des groupes d'âges pour participer aux manifestations traditionnelles. Ces groupes disposent d'instruments musicaux traditionnels. On peut trouver un ou plusieurs lieux de manifestation dans chaque village.

Les différentes fêtes et cérémonies organisées sont le « Bilè », fête de fin d'année (après la récolte), « le Moro », l'« Agou », ou « Aou », fête d'ouverture de campagne agricole, les funérailles, les mariages, les danses de Tabaski, le Ramadan, Noël et Pâques.

Globalement, les initiations et formations socioculturelles sont en voie d'extinction du fait de l'essor de l'influence et de la pratique de l'Islam et du Christianisme. Un grand fossé se creuse ainsi entre les vieilles personnes et la génération jeune, ce qui engendre une situation de trouble culturel.

1.3. Les activités économiques

1.3.1. Les activités principales : l'agriculture, le maraîchage, et le petit élevage

1.3.1.1. Agriculture et maraîchage

En agriculture, et selon les données du SLACAER de Bandiagara, la commune possède environ 1 341 hectares de terres cultivables réparties ainsi :

- Mil : 950 ha
- Sorgho : 90 ha
- Fonio : 135 ha
- Arachides : 85 ha
- Wandzou : 20 ha
- Riz : 30 ha
- Sésame : 16 ha
- Maïs : 5 ha
- Hibiscus : 10 ha

Les techniques culturales vulgarisées ne sont pas très bien utilisées par les populations. Les producteurs sont sous-équipés et utilisent très peu d'intrants productifs. Il faut signaler que les terres sont rares, pauvres, et de faibles profondeurs. C'est donc pour cela qu'elles ne se prêtent pas aux différentes techniques pratiquées ailleurs et que seule la technique classique est utilisée.

1.3.1.2. L'élevage

Dans tous les villages de la commune, l'élevage est pratiqué comme une activité secondaire et à petite échelle. Il est pratiqué classiquement par les hommes comme par les femmes. Même si les soins sanitaires et la nourriture des animaux ne sont pas suffisamment disponibles, les populations considèrent tout de même l'élevage comme étant rentable car, tel que pratiqué, il ne demande pas beaucoup d'investissement. Les animaux sont nourris avec les herbes sauvages et avec les sous-produits de l'agriculture. Chaque village de la commune dispose de zones de pâturage qui ne sont pas bien garnies.

Le cheptel (d'après les données du recensement de 1996) :

- Bovins : 443
- Ovins et caprins : 1695
- Âsins : 82
- Équins : néant

1.3.2. Les activités secondaires

1.3.2.1. Les activités de commerce et d'échanges

Le commerce n'est pas une des activités principales de la commune. Il faut cependant noter que des femmes et des hommes font de la revente de produits de première nécessité tels que le thé, le sucre, l'huile, le riz, le jumbo, le pétrole, les bonbons. La commune ne dispose d'aucune infrastructure commerciale ni moderne, ni traditionnelle. Le marché le plus proche est celui de Bandiagara situé à 5 km du village le plus proche et à 23 km du plus lointain. C'est sur ce marché que tout se passe pour les populations de la commune, la vente de produits de maraîchage, de cueillette et la vente d'animaux. C'est aussi le seul marché d'approvisionnement des denrées de première nécessité des citoyens de la commune.

1.3.2.2. L'artisanat

L'artisanat n'est pas une activité développée dans la commune, excepté pour les villages de Golougou, de Dandoli, de Tongnon et de Djoubairou ; les femmes y font de la poterie pour les besoins des familles et ravitaillent ensuite le marché de Bandiagara.

1.3.2.3. Mines et industries

Aucune mine ni industrie n'existe dans la commune. En terme de potentialités, la commune est une zone de production d'échalotes et de tomates qui ne sont pas transformées (surtout la tomate).

1.4. Sécurité alimentaire

La commune de Dandoli fait partie de la zone à haut risque d'insécurité alimentaire, car, bon an mal an, elle reste déficitaire. La commune a créé une banque de céréales avec un fonds de 100.000 F CFA et mis en place un comité de gestion qui n'est pas opérationnel. Il n'y a pas

de marché céréalier dans la commune, le seul marché d'approvisionnement est celui de Bandiagara. Le prix moyen connu sur le marché sur trois ans est de 16.000 F CFA pour un sac de 100kg. Dès qu'une année est anormale, la population ne peut pas combler le déficit.

1.5. Infrastructures et équipements collectifs

Deux pistes traversent actuellement la commune : une première va de Bandiagara à Sangha en passant par Sinkarma, Pouroli, Dandoli, Golougou, Lougourougoumo, et Guinéyaléma. Une seconde quitte Bandiagara pour Dourou en passant par Sibi-Sibi, Djoubairou avec une bifurcation pour se rendre à Kolountanga et Wolo-Wolo avant de rejoindre ensuite la commune de Pélou. Une troisième piste en cours d'aménagement va de Bandiagara à Pélou en passant par Tognon, Wendéguélé. Les longueurs des pistes à l'intérieur de la commune ne sont pas connues.

Une piste transversale relie Dandoli, chef lieu de commune, et Sibi-Sibi sur laquelle passent les populations de Wéndéguélé, Wolo-Wolo, Kolountanga, Djoubairou, Sassadi et Sokolo ainsi que Pouroli et Tongnon.

Il n'existe aucune infrastructure de communication installée dans la commune concernant la radio, le téléphone, ou la télévision.

La couverture de la commune est assurée par une radio FM, une station TV relais et des antennes de télécommunication installées à Bandiagara.

Il n'y a ni système d'adduction d'eau moderne ni électricité. Certaines familles utilisent par conséquent des batteries pour les besoins de courant, des lampes à piles et des lampes à pétrole pour les besoins d'éclairage individuel.

DEUXIEME PARTIE

PLAN QUINQUENNAL DE SECURITE ALIMENTAIRE DE LA COMMUNE DE DANDOLI.

I PALN D'ACTION

OBJECTIF GENERAL : Contribuer à assurer la sécurité alimentaire des populations.

PILERS	Contraintes	Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Activités	Intervenants	Responsable
DISPONIBILITE	Insuffisance de terres cultivables	Restaurer les terres marginales	Les terres marginales sont récupérées	Installations de cordons pierreux		Le maire
	Difficulté de stockage des produits	Sécuriser les produits agricoles	Les produits agricoles sont sécurisés	Construction de magasin de stockage		
	L'eau ne permet pas 2 cycles de maraîchage	Permettre deux productions maraîchères par an	L'eau permet de produire 2 fois par an	Construction de micro-barrages		
ACCESSIBILITE	Mauvais état des pistes	Faciliter l'approvisionnement des populations en céréales	Pistes réhabilitées	Réhabilitation des pistes		Le Maire
UTILISATION	L'approvisionnement du marché est satisfaisant	Diversifier la ration alimentaire	Les habitudes alimentaires sont diversifiées	Sensibilisation régulière de population		
				Formation des groupements féminins en techniques culinaires		
STABILITE	Disponibilité des produits agricoles	Diminuer l'insécurité alimentaire	L'insécurité alimentaire est diminuée	Sensibilisation pour éviter la spéculation céréalière		Le Maire

PLAN QUINQUENNAL DE SECURITE ALIMENTAIRE DE LA COMMUNE DE DANDOLI.

II. EVALUATION DU PLAN (en milliers de francs CFA)

PILIER	ACTIVITES	INDICATEURS	COUT TOTAL	COUT PAR AN					LOCALISATION
				1	2	3	4	5	
DISPONIBILITE	1.Installations de cordons pierreux	Nombre de m de cordons pierreux réalisés	16 000	3 200	3 200	3 200	3 200	3 200	Les 14 villages de la commune
	2.Construction de magasin de stockage	Un magasin construit	12 000		12 000				Dandoli
	3.Construction de micro-barrages	Nombre de micro-barrages réalisés	90 000		30 000	30 000,00	30 000,00		Sinkarma, Sibi-sibi, Dandoli
ACCESSIBILITE	4.Réhabilitation des pistes	Nombre de pistes réhabilitées	250 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	Sibi-sibi-W...-Dandoli
UTILISATION	5.Sensibilisation régulière de population	Nombre de séances tenues	500	100	100	100	100	100	Les 14 villages de la commune
	6.Formation des groupements féminins en techniques culinaires	Nombre de groupements formés	500	100	100	100	100	100	Dandoli
STABILITE	7.Sensibilisation pour éviter la spéculation céréalière	Nombre de séances tenues	500	100	100,00	100	100	100	Les 14 villages de la commune
TOTAL			369 500	53 500	95 500	83 500	83 500	53 500	

PLAN QUINQUENNAL DE SECURITE ALIMENTAIRE DE LA COMMUNE DE DANDOLI.

III. PLAN DE FINANCEMENT (en milliers de francs CFA)

PILIER	ACTIVITES	COUT TOTAL	SOURCES DE FINANCEMENT					
			COMMUNE	ETAT	ANICT	PTF	POPULATION	AUTRES
DISPONIBILITE	1.Installations de cordons pierreux	16 000	3 200		9 600		3 200	
	2.Construction de magasin de stockage	12 000	2 400		9 600			
	3.Construction de micro-barrages	90 000	18 000		60 000		12 000	
ACCESSIBILITE	4.Réhabilitation des pistes	250 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	
UTILISATION	5.Sensibilisation régulière de population	500	500					
	6.Formation des groupements féminins en techniques culinaires	500	500					
STABILITE	7.Sensibilisation pour éviter la spéculation céréalière	500	500					
TOTAL		369 500	75 100	50 000	129 200	50 000	65 200	0

1. Stratégies de mobilisation financière

D'abord la commune va continuer à recouvrer les impôts et taxe de la commune. Ensuite elle élaborera des dossiers de financements pour soumettre à l'ANICT et elle négociera des fonds avec les partenaires au développement de la commune (Associations et ONG).

2.Stratégie de mobilisation sociale autour des objectifs du plan

En général, la stratégie de mobilisation sociale autour des objectifs du plan tient en l'organisation de campagnes de sensibilisation des villages sur les avantages des activités pour le village et la commune : entretiens avec les chefs des villages, la jeunesse et les femmes pour soutenir les objectifs du plan par la participation effective dans la mise en œuvre et la réalisation des activités du plan.

Plus particulièrement, et pour la poursuite des trois objectifs spécifiques « *Assurer la reconstitution continue des sols à vocation agricole et du couvert végétal* » « *Re-dynamiser le maraîchage*, la Commune souhaite s'assurer de la bonne participation de tous en assurant un suivi semestriel de l'ensemble des 14 villages par thème. Ensuite, elle rencontrera l'ensemble des partenaires lors des rencontres des 3 cadres de concertation qu'elle doit mettre en œuvre pour assurer la coordination et la cohérence des efforts menés.

3. Stratégie de mobilisation des partenaires

La commune ne dispose pas des moyens financiers pour parvenir à la concrétisation, seule, du PSA. Dans l'objectif de mobiliser les partenaires au développement de la commune, le Conseil Municipal veillera donc à diffuser le document une fois validé.

Mis à part la mobilisation potentielle de partenaires pour la réalisation de projets contenus dans le PSA, la diffusion du document permettra aussi à l'ensemble des acteurs voulant intervenir sur le territoire communal de mettre leurs projets en cohérence avec les objectifs du PSA.

4. Mécanisme de suivi - évaluation

Améliorer les capacités d'action de la commune est un processus continu. Pour veiller à ce que ce travail permanent s'effectue, il faut suivre et évaluer la mise en œuvre du plan de développement de la commune. En organisant un suivi effectif et sérieux des activités programmées, la commune fera un saut qualitatif important dans son propre fonctionnement et son approche des enjeux communaux.

Action 1 : suivi –évaluation régulière du plan

Résultats attendus : le plan a été suivi et évalué